

## Réunion annuelle des riverains

5 août 2017, 13h30  
Chalet de M. Gallerand, lac Beaulne

Étaient présents :

- Sylvie Valois
- Jean Valois
- Micheline Beaumont
- Réal Lachapelle
- Lisette Bénard
- Richard Hébert
- Serge Coulombe
- Pierrette St-Laurent
- Serge Picard
- Denis Picard
- Francis Gallerand
- Élizabeth Gadoury
- Geneviève Gallerand

### Ordre du jour :

1. Acceptation du compte-rendu de la dernière rencontre
2. Cotation annuelle
3. Bilan financier
4. État du chemin et son entretien
5. Suivi de la qualité de l'eau du lac
6. Demande de subvention
7. Relation avec la Municipalité
8. Site internet
9. Varia
  - Arrosage au Bti
  - Projet commun
  - Autorisation

## 1. Acceptation du compte-rendu de la dernière rencontre

Une copie du compte-rendu de la dernière réunion (9 juin 2015) est remise aux personnes présentes. Le compte-rendu est accepté par Michel Roy et appuyé par Serge Picard

## 2. Cotisation annuelle

La cotisation annuelle est de 200\$. Il est unanimement décidé de conserver ce montant pour 2017.

Toutefois, il est convenu qu'il est important de faire un suivi avec les propriétaires qui ne paient pas leur cotisation. Johanne Vézina est en ce moment la personne responsable de cette tâche. Il est proposé à chaque année de préparer des factures pour les 16 propriétaires et de leur envoyer au mois d'avril.

Accepté à majorité

## 3. Bilan financier

Le bilan financier présente un solde de 4392.41\$ au printemps 2017. Depuis, il y a eu des dépenses de 2200\$ pour l'entretien du chemin. Dans les prochaines semaines, Michel Roy prévoit effectuer quelques dépenses pour remplir les trous sur le chemin de petites roches. Il est expliqué que l'état de compte est envoyé à Micheline seulement s'il y a des transactions. Il est donc entendu que lors du prochain bilan, Micheline fournira à Johanne un état de compte de la Caisse Desjardins.

## 4. État du chemin et son entretien

Selon la majorité des personnes présentes, le travail effectué pour l'entretien du chemin n'est pas satisfaisant. L'entrepreneur a passé la gratte mais trop vite et le travail a été fait inégalement.

Par rapport à la sécurité, Denis Picard se demande si les utilisateurs sont sensibilisés au partage de la route. Michel répond que de la sensibilisation a été faite cette année à certains endroits de la piste.

## 5. Suivi de la qualité de l'eau du lac

Geneviève explique qu'en regard aux analyses effectuées en 2015 dans le cadre du Réseau de Surveillance volontaire des lacs du Ministère de l'Environnement, le lac est oligo-mésotrophe, c'est-à-dire qu'il est à un stade moyen de développement. Il est important d'être vigilant et d'effectuer un suivi dans le temps pour bien comprendre son évolution. Geneviève propose de refaire les analyses en 2018 pour voir s'il y a un changement dans la physico-chimie du lac suite aux coupes forestières de 2016. Au cours de la discussion, il est aussi abordé la question du castor et l'importance de ne pas démanteler les barrages de castor car cela apporte beaucoup de particules et de matières en suspension vers le lac Beaulne.

## 6. Demande de subvention

Tant que l'Association n'est pas reconnue et enregistrée officiellement, il n'est pas vraiment possible de faire des demandes de subvention. Geneviève explique que pour le chemin, c'est plutôt au Club Quad de demander des sous car des programmes d'aide existent pour leur type d'organisme. Pour l'Association du lac Beaulne, si un autre projet est en voie de réalisation, on pourra voir quelles sont les possibilités de financement. La première étape est d'identifier un projet rassembleur.

Geneviève s'est engagée à s'informer pour savoir quelles sont les obligations annuelles face au registraire des entreprises pour une petite association de lac avec un faible budget annuel. Les membres se questionnent aussi sur les coûts relatifs à la production d'un examen comptable annuel. Cette information sera transmise aux membres dans les prochaines semaines.

## 7. Relation avec la Municipalité

Il est proposé de rédiger un article sur l'enjeu du partage de la route entre les VTT et les voitures sur le chemin du lac Beaulne, et ce, en vue de sensibiliser les citoyens de Notre-Dame-de-la-Merci à cette situation et aux problématiques que cela occasionne. Réal propose de rédiger un texte sur ce sujet.

## 8. Site internet

Ce sujet n'a pas été abordé.

## 9. Varia

### a. Arrosage au Bti

Les membres se questionnent sur les secteurs qui sont arrosés au Bti à Notre-Dame-de-la-Merci. Comme un montant de 100\$ est à défrayer sur notre compte de taxe, on se demande pourquoi il n'y aurait pas eu d'arrosage ces dernières années. Il semble que ça a déjà été fait auparavant pendant 3 ans. Dans le cas où le secteur du ruisseau Beaulne soit exclu, il est suggéré que la somme de 100\$ soit aussi retirée du compte de taxe. Michel Roy se propose d'aller à la séance du conseil municipal pour les questionner sur ce sujet. Il est aussi suggéré d'écrire une lettre à la Municipalité pour avoir plus d'information.

b. Prochaine réunion

Il est convenu d'établir une date à l'avance. L'avant dernière fin de semaine du mois d'août convient à tous. S'il pleut, la rencontre sera remise à la prochaine fin de semaine.

c. Projet commun

Réal exprime qu'il serait intéressant d'organiser une activité sociale éventuellement pour que les propriétaires socialisent. Il est proposé que le mieux soit de la faire en même temps que la tenue de la réunion de l'Association. Toutefois, personne ne se propose pour l'organiser.

d. Autorisation

Réal demande l'autorisation de déboursier 70\$ pour la location d'une salle pour l'organisation de la réunion annuelle.

Refusé à l'unanimité